

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Hiver 2018**

**POL 8007-20
MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE
MARDI 14H À 17H**

**Professeure : Maude Benoit
Bureau : A-3775
Téléphone : 514-987-3000, poste 1264
Courriel : benoit.maude@uqam.ca
Heures de disponibilité : après le cours ou sur rendez-vous**

DESCRIPTION DU COURS

Le séminaire de méthodes est consacré aux enjeux de collecte et d'analyse de données. Il porte notamment sur différentes approches et techniques de recherche: les sondages, l'entretien, l'observation, l'analyse de contenu, l'étude de cas, la comparaison, etc. Le séminaire vise également à outiller les étudiants-es en vue de la production du mémoire en arrimant la réflexion sur les débats méthodologiques à leurs propres intérêts de recherche.

DÉMARCHE ET OBJECTIFS

La réalisation d'un mémoire ou d'un essai de maîtrise consiste à structurer un projet de recherche (problème, objectifs de la recherche, revue de la littérature, etc.) et à utiliser des techniques de collecte et d'analyse de données pour répondre à des questions de recherche. Ce cours vise à accompagner les étudiant-es dans ce cheminement. Il présente différentes techniques méthodologiques et les débats concernant leur application dans la science politique contemporaine.

En plus de l'étude de techniques particulières de recherche, le cours vise à familiariser les étudiant-es avec certaines balises concernant l'arrimage entre concepts et indicateurs, les exigences éthiques associées à la recherche sur le terrain, ainsi que la présentation orale et écrite des résultats de recherche. Ces objectifs seront réalisés par le biais d'analyses de la méthodologie employée dans des articles scientifiques, de discussions et de présentations en classe, de même que des exposés plus magistraux sur les techniques de collecte et d'analyse de données. Les étudiants-es doivent être en mesure de lire l'anglais.

ORGANISATION DU COURS ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est organisé en trois parties. La première (séances 2 à 6) porte sur l'élaboration d'un projet de recherche, du questionnement initial à sa problématisation et à son opérationnalisation par le choix d'une stratégie de recherche judicieuse. La deuxième partie (séances 7 à 12) se concentre ensuite sur les principales techniques de collecte de données utilisées en sciences politiques. La dernière partie (séances 13 à 15) aborde le thème de l'écriture et de la présentation du processus et des résultats d'un projet de recherche. À cette occasion, les étudiant-es présenteront leurs propres projets de recherche de mémoire ou d'essai de maîtrise.

Ce cours de deuxième cycle repose sur un mode d'apprentissage de type séminaire, c'est-à-dire où les discussions entre les participant-es des thèmes et des textes de la semaine permettent le développement des connaissances et des compétences. À cet effet, la lecture préalable des textes est obligatoire et la participation aux discussions du séminaire ne se limite pas à la stricte présence en classe; il s'agit plutôt de partager vos réflexions (points saillants des textes, forces et faiblesses des approches et techniques de collectes de données, débats au sein de la littérature, etc.) et de soulever différentes questions et enjeux qui se posent lors de la réalisation d'une recherche en sciences politiques.

En deuxième partie des séances, un exposé magistral ou une présentation d'un-e conférencier-ère viendra consolider les thèmes abordés.

ÉVALUATIONS

L'évaluation des étudiant-es s'effectuera selon les modalités suivantes :

	Date de remise	Mode de travail	Pondération
Animation d'une séance	Variable, séances 3 à 12	En équipe de deux	20 %
Réalisation d'une revue systématique de la littérature	4 mars 2018	Individuel	20 %
Élaboration du design de recherche	20 avril 2018	Individuel	35 %
Présentation du design	10 et 17 avril 2018	Individuel	10 %
Participation au séminaire (questions)	Séances 2 à 13	Individuel	15 %

Animation d'une séance - 20 %

Une fois durant la session, vous serez responsable de faire une présentation des textes, en équipe de deux. Le choix de la séance se fera selon le principe « premiers arrivés, premiers servis » et devra être établi avant la fin de la séance 2 (16 janvier 2018). L'animation ne consiste pas en un résumé des textes, mais vise à présenter succinctement les textes et à les mettre en dialogue les uns avec les autres. Cette présentation d'une durée d'environ 20 minutes a pour but de stimuler la réflexion et les discussions qui s'ensuivront. En tant qu'animateur / animatrice, il vous revient de mener et de nourrir les échanges. À cet effet, lors de la séance, vous devrez, pour chaque texte, remplir les quatre éléments suivants :

- Résumer TRÈS BRIÈVEMENT l'objectif, la thèse et les principaux arguments des auteur-es (4 points);
- Décrire les points forts et/ou les points faibles du texte, en étayant vos arguments (7 points);
- Préparer des questions entourant le texte, les poser à vos collègues et inciter la classe à discuter / commenter / analyser / critiquer le texte (6 points / 10);
- Assurer une présentation claire, de qualité et respectant le temps prévu (3 points).

Réalisation d'une revue systématique de la littérature - 20 %

À la suite de la séance 3 où la technique de la revue systématique de la littérature scientifique sera abordée, les étudiant-es seront outillés pour l'appliquer à leurs propres objets de recherche. Des consignes plus détaillées seront remises en classe et la revue systématique devra être rendue sur Moodle avant 22 h le 4 mars 2018.

Élaboration du design de recherche - 35 %

Ce travail d'une longueur de 20 pages (Times New Roman, 12 points, interligne et demi) consiste en une première version du projet de mémoire que vous aurez à réaliser pendant votre maîtrise. Y seront consignés la problématique et la question de recherche, un bref survol de la littérature, les variables et hypothèses (s'il y a lieu), ainsi que la technique de collecte de données retenue. Les consignes et la grille d'évaluation seront présentées et expliquées en classe. Date de remise sur Moodle : 20 avril 2018 avant 22 h.

Présentation du design de recherche - 10 %

Lors des deux dernières séances (10 et 17 avril 2018), les étudiant-es présenteront lors d'un exposé d'une dizaine de minutes leur design de recherche et auront l'occasion de recueillir les questions, commentaires et critiques constructifs de leurs collègues.

Participation au séminaire - 15 %

L'évaluation de votre participation au séminaire s'effectuera sous deux aspects :

- La remise obligatoire au début de chaque séance (séances 2 à 13 inclusivement) de trois questions (sur une page imprimée comprenant votre nom et matricule) que vous aurez inspirées les lectures de la semaine;

- La participation active aux discussions. À ce titre, vous devrez, à chaque séance, démontrer que vous avez fait les lectures et que vous vous êtes préparés à participer aux discussions.

CALENDRIER DES SÉANCES

Séances	Lectures obligatoires
<p style="text-align: center;">1 Pourquoi et comment faire de la recherche? 9 janvier 2018</p>	
Première partie – Le design et la stratégie de recherche	
<p style="text-align: center;">2 Le pluralisme méthodologique en question 16 janvier 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ King, Gary, Robert O. Keohane et Sidney Verba (1994). « The Science in Social Science », <i>Designing Social Inquiry. Scientific Inference in Qualitative Research</i>, Princeton, NJ, Princeton University Press: 3-33. ▪ Della Porta, Donatella et Michael Keating (2008). « How Many Approaches in the Social Sciences? An Epistemological Introduction », In Della Porta, Donatella et Michael Keating (ed.), <i>Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective</i>, Cambridge, Cambridge University Press: 19-39. ▪ Mahoney, James (2010). « After KKV: The New Methodology of Qualitative Research », <i>World Politics</i>, 62, 01: 120-147. ▪ Mellos, Koula (2016). « Une science objective? », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 578-597.
<p style="text-align: center;">3 La définition d'une question et d'une problématique de recherche et la revue de la littérature 23 janvier 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bourgeois, Isabelle (2016). « La formulation de la problématique », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 50-75. ▪ Séguin, Catherine (2016). « La recension des écrits et la recherche documentaire », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 76-100. ▪ Petticrew, Mark et Helen Roberts (2006). « Why do we need systematic review? » <i>Systematic reviews in the social sciences: a practical guide</i>, Malden, MA, Oxford : Blackwell Pub: 1-26. ▪ Tummers, Lars L. G., Victor Bekkers, Evelien Vink et Michael Musheno (2015). « Coping During Public Service Delivery: A Conceptualization and Systematic Review of the Literature », <i>Journal of Public Administration Research and Theory</i>, 25, 4: 1099-1126.

Séances	Lectures obligatoires
<p style="text-align: center;">4 Construire un cadre opératoire : concepts, variables, hypothèses 30 janvier 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gauthier, Benoît (2016). «La structure de la preuve», In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 160-192. ▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). «Poser l'hypothèse» et «Construire un cadre opératoire», <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 35-64. ▪ Benoit, Maude (2012). «Qu'est-ce que le corporatisme? Conceptualisation et opérationnalisation du méso-corporatisme», <i>Information sur les Sciences Sociales</i>, vol. 51, no. 2 : 217-237. ▪ Ross, Michael L. (2004). «How Do Natural Resources Influence Civil War? Evidence from Thirteen Cases », <i>International Organization</i>, 58, 01: 35-67.
<p style="text-align: center;">5 La stratégie de vérification : étude de cas et comparaison 6 février 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (2015). «La classification comme outil de base», In Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (ed.), <i>La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: 27-48. ▪ Yin, Robert K. (2009). « Designing Case Studies: Identifying Your Case(s) and Establishing the Logic of Your Case Study », <i>Case Study Research: Design and Methods</i>, Thousand Oaks, Sage Publications: 25-66. ▪ Della Porta, Donatella (2008). « Comparative Analysis: Case-oriented versus Variable-oriented Research », In Della Porta, Donatella et Michael Keating (ed.), <i>Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective</i>, Cambridge, Cambridge University Press: 198-222.
<p style="text-align: center;">6 La mesure, la collecte de données empiriques et l'éthique en recherche 13 février 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durand, Claire et André Blais (2016). «La mesure», In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 222-248. ▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). « Choisir un instrument de collecte de l'information », <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 81-96. ▪ Munck, Geraldo L. et Jay Verkuilen (2002). «Conceptualizing and Measuring Democracy: Evaluating Alternative Indices», <i>Comparative Political Studies</i>, 35, 1: 5-34. ▪ Doucet, Hubert (2010). «De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche », <i>Éthique publique</i>, 12, 1: 13-30.

Deuxième partie – Les techniques de collecte de données

7
**Les sondages et
les méthodes
expérimentales**
20 février 2018

- Mendelsohn, Matthew et Jason Brent (2001). « Understanding Polling Methodology », *Isuma*: 131-136.
- Bourdieu, Pierre (1973). « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, 318: 1292-1309.
- Morton, Rebecca et Kenneth Williams (2008). « Experimentation in Political Science », In Box-Steffensmeier, Janet M., Henry E. Brady et David Collier (ed.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press: 339-356.
- Giasson, Thierry, Richard Nadeau et Éric Bélanger (2005). « Débats télévisés et évaluations des candidats: la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois? », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 38, 04: 867-895.
- Boyadjian, Julien et Julien Velcin (2017). « L'analyse quantitative des médias sociaux, une alternative aux enquêtes déclaratives ? », *Questions de communication*, 31: 111-135.

Semaine de lecture – 26 février au 2 mars

9
**Intégrer l'histoire
à la méthode : le
process tracing et
les archives**
6 mars 2018

- Hall, Peter A. (2008). « Systematic Process Analysis: when and how to use it », *European Political Science*, 7, 3: 304-317.
- Levy, Jack S. (2008). « Counterfactuals and Case Studies », In Box-Steffensmeier, Janet M., Henry E. Brady et David Collier (ed.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press: 627-644.
- Tannenwald, Nina (1999). « The Nuclear Taboo: The United States and the Normative Basis of Nuclear Non-Use », *International Organization*, 53, 3: 433-468.
- Munroe, H.D. (2011). « Style within the centre: Pierre Trudeau, the War Measures Act, and the nature of prime ministerial power », *Canadian Public Administration / Administration publique du Canada*, 54, 4: 531-549.

<p style="text-align: center;">10 Les entretiens 13 mars 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Roulston, Kathryn, Kathleen deMarras et Jamie B. Lewis (2016). « Learning to Interview in the Social Sciences », <i>Qualitative Inquiry</i>, 9, 4: 643-668. ▪ Leech, Beth L. (2002). « Asking Questions: Techniques for Semistructured Interviews », <i>Political Science and Politics</i>, 35, 4: 665-668. ▪ Gingras, Anne-Marie, Adriana Dudas, Magali Paquin et Marc Foisy (2008). « Les représentations sociales de la démocratie », <i>Politique et Sociétés</i>, 27, 2: 11-40. ▪ Klandermans, Bert, Annette Linden et Nonna Mayer (2005). « Le monde des militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, 12, 4: 469-485.
<p style="text-align: center;">11 L'analyse de discours et de contenu 20 mars 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leray, Christian et Isabelle Bourgeois (2016). « L'analyse de contenu », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec: 426-453. ▪ Laffey, Mark et Jutta Weldes (2004). « Methodological Reflections on Discourse Analysis », <i>Qualitative Methods. Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods</i>, 2, 1: 28-30. ▪ Jessup, Brad (2010). « Plural and hybrid environmental values: a discourse analysis of the wind energy conflict in Australia and the United Kingdom », <i>Environmental Politics</i>, 19, 1: 21-44. ▪ Rooduijn, Matthijs et Teun Pauwels (2011). « Measuring Populism: Comparing Two Methods of Content Analysis », <i>West European Politics</i>, 34, 6: 1272-1283.
<p style="text-align: center;">12 L'ethnographie 27 mars 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Belorgey, Nicolas (2012). « De l'hôpital à l'état: le regard ethnographique au chevet de l'action publique », <i>Gouvernement et action publique</i>, 2, 2: 9-40. ▪ Blee, Kathleen M. (2002). « Introduction: Crossing a Boundary », <i>Inside Organized Racism: Women in the Hate Movement</i>, Berkeley, University of California Press: 1-21. ▪ Patsias, Caroline (2016). « Introduction », <i>Une chronique de la démocratie ordinaire : les comités de citoyens au Québec et en France</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 15-50.

Troisième partie - Écrire et présenter ses résultats : rendre compte d'un processus de recherche

<p>13 L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique 3 avril 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zaki, Lamia (2006). « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », <i>Genèses</i>, 65, 4: 112-125. ▪ Benoit, Maude (2018, à paraître). « L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique aux études supérieures », <i>Politique et sociétés</i>. ▪ Booth, Wayne C., Gregory G. Colomb et Joseph M. Williams (2008). « Making Good Arguments: An Overview », <i>The craft of research</i>, Third Ed., Chicago & London, The University of Chicago Press: 105-117. ▪ Van Cott, Donna Lee (2005). « A Graduate Student's Guide to Publishing Scholarly Journal Articles », <i>PS: Political Science & Politics</i>, 38, 04: 741-743.
<p>14 Présentation des projets de recherche 10 avril 2018</p>	<p>Pas de lecture, présence obligatoire</p>
<p>15 Présentation des projets de recherche 17 avril 2018</p>	<p>Pas de lecture, présence obligatoire</p>

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185

Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.